



Communiqué de presse

Chambres de métier et d'artisanat : sans personnels respectés, ni formation de qualité, ni conseils aux artisans

La FERC CGT apporte tout son soutien aux agent·es des Chambres de Métiers et de l'Artisanat en grève ce lundi 22 juin et mobilisé·es devant la CMA des Pays de la Loire. Leur colère est légitime : derrière les réorganisations, les suppressions de moyens et la dégradation des conditions de travail, c'est l'avenir même de la formation professionnelle, de l'apprentissage et d'un service public de proximité qui est attaqué. Les personnels assurent au quotidien l'accueil, l'accompagnement, la formation et le suivi de milliers de jeunes, d'apprenti·es, d'artisan·es et de personnes en reconversion. Ils et elles refusent de voir leurs missions fragilisées et des territoires abandonnés.

En effet, nous ne pouvons accepter les menaces de fermetures des antennes de Saumur et de Cholet. On doit pouvoir se former, s'informer et être accompagné·e partout en France, en ville comme en zone rurale. Le maillage fin du territoire est une des richesses des CMA, on ne peut accepter de le voir sacrifier ! C'est précisément là que se joue l'égalité d'accès au service public : sans implantation locale, sans présence humaine et sans moyens suffisants, ce sont les publics les plus éloignés de la formation, de l'emploi ou des démarches administratives qui sont les premiers pénalisés. Le maillage territorial des Chambres de Métiers et de l'Artisanat doit donc être défendu avec force, car c'est un service public de proximité ! Et, la disparition des services publics de proximité est l'un des facteurs qui, fragilisant le vivre ensemble participe de la montée de l'extrême droite.

Pour une formation de qualité, il faut sortir les personnels de la précarité ! On ne forme pas correctement avec des personnels en CDD qui changent tous les 6 mois. La qualité, ça se construit dans la durée : connaître les apprenti·es, suivre leur parcours, construire le lien avec les artisan·es, travailler en équipe. Avec les contrats courts et les non-renouvellements, la direction pense disposer d'une main d'œuvre flexible, mais quand elle organise ce turn-over, elle est responsable d'une perte de compétences, de stagiaires lâché·es en cours de formation. Quand un·e agent·e est précaire, il ou elle ne peut se projeter sereinement dans son métier. Le statut des CMA doit être respecté.

On demande aux profs d'assurer des reconversions et des diplômes qui changent des vies, mais on leur refuse la titularisation et des conditions de travail et de salaires décentes. Ça n'a aucun sens. Une formation qui veut être exigeante doit d'abord traiter ses personnels avec exigence. Sans statut, sans stabilité, il n'y a pas de transmission. Il n'y a que du bricolage.

Derrière ces menaces sur des CDD, sur des antennes, il y a aussi une attaque sur le droit syndical ! Là aussi, c'est contre l'intérêt des CMA ! Une structure qui fonctionne correctement est une structure où les personnels peuvent s'exprimer sans crainte. La présence syndicale n'est pas une nuisance : elle constitue un point d'alerte indispensable. Les représentant·es du personnel identifient souvent les difficultés avant qu'elles ne s'aggravent : surcharge de travail, manque de moyens matériels, procédures inadaptées ou décisions déconnectées du terrain. Sans dialogue social réel, les décisions se prennent loin des équipes et des besoins concrets. Dans la formation professionnelle, cet enjeu est essentiel : il s'agit de défendre à la fois les conditions de travail, la qualité pédagogique, le maillage territorial et le sens même des missions exercées. Reconnaître pleinement le syndicalisme, c'est permettre aux Chambres de Métiers et d'Artisanat de fonctionner dans de meilleures conditions.

Montreuil, le 22 juin 2026